

GOUVERNANCE

ASSOCIATION NATIONALE DES PRODUCTEURS LAITIERS FERMIERS



BUREAU

REPRESENTER ET GERER L'ASSOCIATION

Jean-Michel Péard (44)



SECRETARIAT

Rémi Seguin (12)



Hélène Follet (76)



PRESIDENCE

Solenn Suc (29)



TRESORERIE

Marie-Eve Mayeur (70)

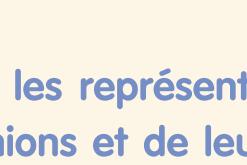


Benoît Renouard (35)

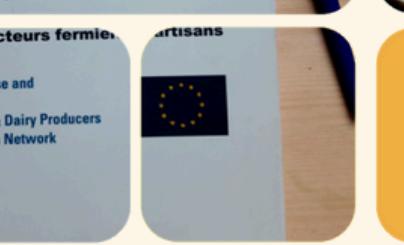


Le CA est composé des six membres du bureau et de quatre membres titulaires et de leurs suppléants. Il se veut représentatif de l'ensemble des associations membres et de leurs producteurs élevant des brebis, des chèvres et des vaches.

VOUS DEFENDRE



Guide Européen de Bonnes Pratiques d'Hygiène
en production de fromages et de produits laitiers artisanaux
Secteur concerné :
Producteurs fermiers, artisans



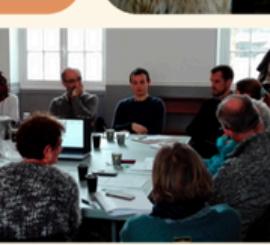
Farmhouse and Artisan Cheese & Dairy Producers European Network

EU

VOUS AIDER



VOUS AIDER



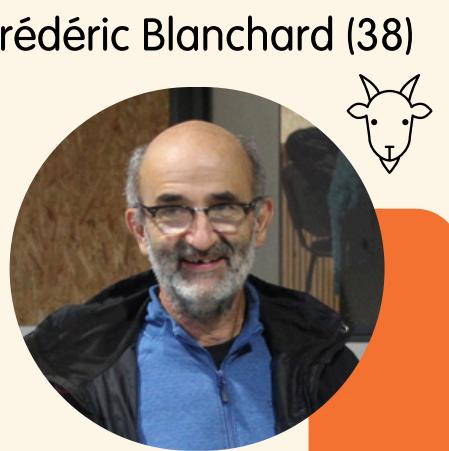
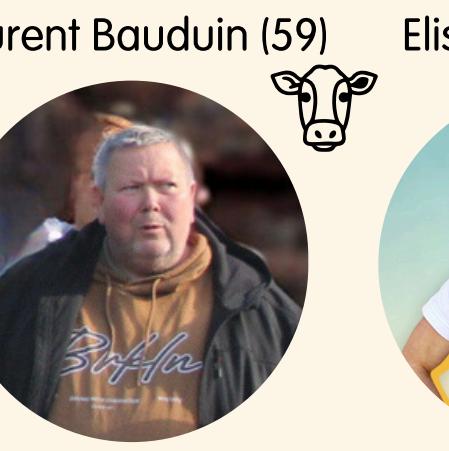
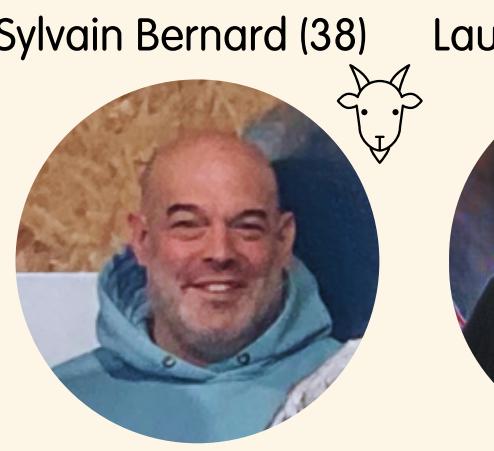
VOUS INFORMER



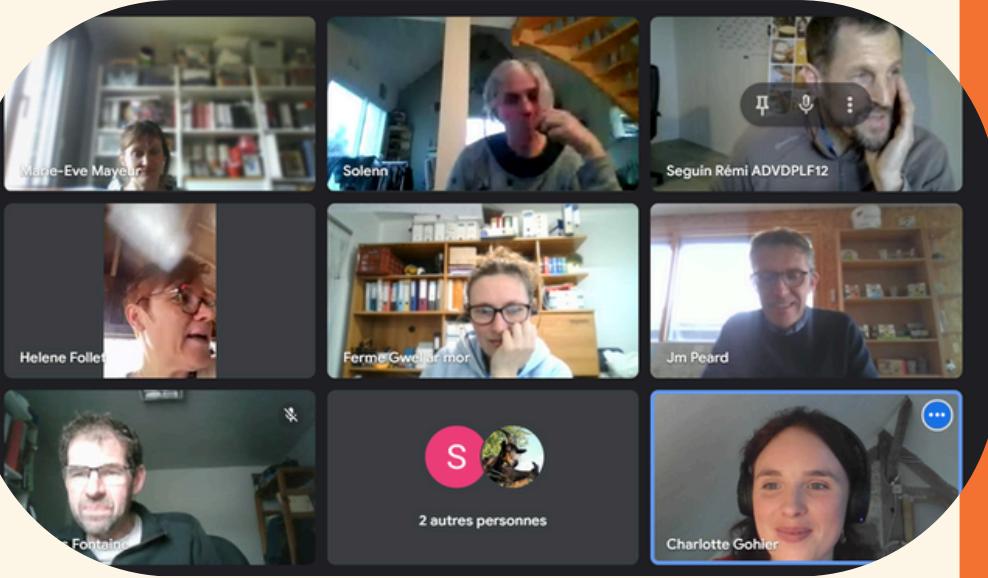
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROPOSER, ORIENTER ET TRANCER

Le rôle central revient au conseil d'administration; C'est ce dernier composé des représentants du terrain qui, conseillé par les commissions de travail, dirige la vie de l'association. C'est notamment vers lui que nous devons nous tourner pour trancher toute décision importante.



Président d'honneur,
fondateur de l'association.



ASSEMBLEE GENERALE

DECIDER TOUS ENSEMBLE

L'Assemblée générale rassemble les 18 structures membres de l'association. Elle a un rôle souverain. C'est là que les grandes orientations de l'association doivent être validées.

Elle se réunit une fois par an en physique,
à Paris ou dans une Ferme.



Le conseil se réunit au moins cinq fois par an,
en visioconférence et une fois en présentiel
sur convocation du bureau.

LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Suite à notre séminaire en 2024, quatre commissions de travail sont nées pour organiser le travail de l'association et mobiliser plus de producteurs dans la défense de nos missions. Chaque commission est dirigée par un membre du bureau et peut être rejointe par tout producteur volontaire souhaitant s'engager.



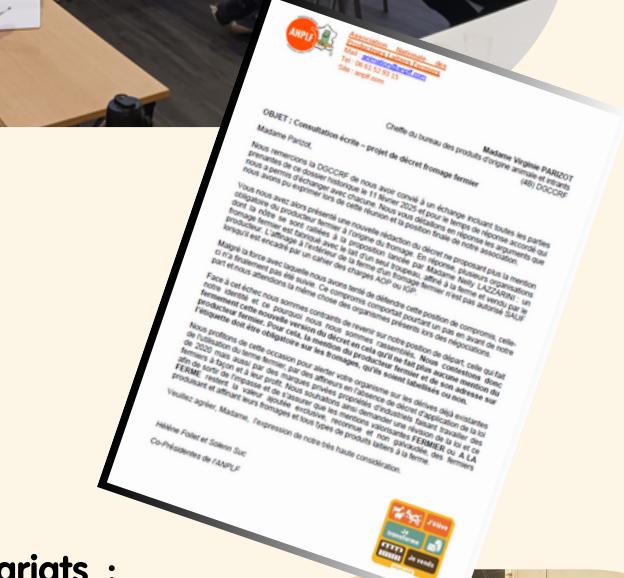
HYGIENE & REGLEMENTATION

- Un groupe de responsables en charge du suivi et de l'organisation de la défense technique et syndicale : ses membres se tiennent au courant régulièrement des actualités réglementaires et de leur application concrète sur le terrain. Ils travaillent pour cela avec le groupe de techniciens donnant à voir les positions et problématiques dans chaque région. Ils sont ensuite en charge des discussions avec l'administration en priorité sur les sujets sanitaires et lorsque nécessaire les nouveaux dossiers (emballages, contractualisation,...)
- Une cellule de gestion de crise : en cas de besoin, les structures peuvent en urgence faire appel au soutien syndical, en cas de crise sanitaire (STEC) ou de litige avec l'administration par exemple.



TERME FERMIER

- Défendre le terme fermier contre les dérives et former des partenariats : l'usage du terme fermier par des affineurs privés achetant des fromages fermiers en blanc ou par des marques louant des labos mobiles à des fermes, sont autant de menace à la souveraineté des fermiers indépendants que nous combattons.
- Défendre notre définition des produits laitiers fermiers au niveau réglementaire : la commission travaille sur une définition du terme fermier n'incluant plus seulement les fromages mais aussi l'ensemble des produits fermiers (beurre, yaourts, crèmes,...). Cette définition sera ensuite défendue pour être reconnue officiellement par l'Etat.



PARTENARIAT FNEC/FNPL

- Relancer des échanges avec nos confrères de la FNEC/FNPL : depuis la scission en 2016, les échanges entre l'ANPLF et la FNEC/FNPL étaient quasi nuls. Pourtant, une partie des membres de l'ANPLF sont également adhérents à la fédération qui anime elle aussi, via IDELE, un réseau technique et des projets au service des producteurs fermiers. L'idée du groupe, étudier les pistes de travail en commun.
- Organiser un Congrès européen : chaque année, l'association européenne FACEnetwork charge une association nationale d'organiser son congrès. L'ANPLF souhaiterait que la France organise dès que les conditions seront réunies cet événement d'ampleur pour les producteurs laitiers fermiers et artisans.



COMMUNICATION

- Augmenter la notoriété de l'Association auprès des producteurs et recruter de nouveaux membres (+50 % en 2030) : une première enquête d'opinion a été lancée en 2025 ayant rassemblé plus de 200 réponses.
- Augmenter la notoriété des produits laitiers fermiers auprès des consommateurs : pour cela, une campagne publicitaire d'ampleur financée par l'Agence Bio a été lancée en 2025 et sera visible à nouveau en 2026.
- Clarifier les arguments de notre filière pour parler aux politiques et améliorer la reconnaissance de l'ANPLF



Rejoignez nous